

Procès-verbal n°25 Commission des Compétitions Jeunes.

Réunion du :	Jeudi 8 février 2024
À :	14H00 au siège du District
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présent(e)s :	MRS. Jean Pierre RIEU. Patrick AURILLON. Emile HOURS. Jean Marie TASTEVIN. Denis LASGOUTE. Stéphane BROCCQ

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 du règlement intérieur du District).

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le procès-verbal N°24 de la réunion du 1^{ER} Février 2024

COUPE GARD LOZERE

Dates des prochains tours :

- U19 aura lieu le samedi 2 mars 2024 à 15h00.
- U17 aura lieu le samedi 2 mars 2024 à 15h00.
- U15 aura lieu le dimanche 3 mars 2024 à 10H00.

COUPE GARD LOZERE U17 : (non diffusable sur FOOT CLUB ou site du DISTRICT) concernant la première rencontre .

- ✓ **NIMES MAS DE MINGUE/ENT CALVISSON ou N. CHEMIN BAS ou US TREFLE ou RAI ALES**
- ✓ FOOT TERRE CAMARGUE/NIMES GAZELEC
- ✓ POULX/AIMARGUES CABASSUT
- ✓ PAYS UZES/N. LASSALIEN

COUPE OCCITANIE (LIGUE)

Les prochains tours (les 1/8^{ème}) seront programmés les 09 et 10 MARS 2024

RETOUR CSR

COUPE GARD LOZERE U17

CALVISSON VAUNAGE/N. CHEMIN BAS DU 21 Octobre 2024

Match perdu par pénalité à N. CHEMIN BAS.

L'équipe de CALVISSON VAUNAGE est qualifiée pour le prochain tour.

L'équipe de N. CHEMIN BAS est interdite de Championnat pour cette saison 2023/2024 et 2024/2025.

L'équipe de N. CHEMIN BAS est interdite de Coupe pour les saisons 2024/2025 et 2025/2026.



U18/U19

AS SAINT PRIVAT MONS/EP VERGEZE du 27.01.2024
Dit match perdu par Forfait à EP VERGEZE

U14/U15 D2 POULE B

SC MANDUEL/ST JULIEN DE PEYROLAS-ST PAULET DE CAISSON du 28.01.2024
Dit match perdu par forfait à ST JULIEN PEYROLAS/ST PAULET DE CAISSON

U14/U15 D3 POULE A

RIBAUTE LES TAVERNES/FC VAUVERT du 28.01.2024
Dit match perdu par forfait à FC VAUVERT.

U16/U17 D2 POULE C

US VESTRIC/GC UCHAUD du 16.12.2024 est donnée à rejouer par la commission.

MODIFICATIONS RENCONTRES

COUPE GARD LOZERE U16/U17

ENT CALVISSON VAUNAGE/US TREFLE du 13.01.2024 est programmée au samedi 10 février 2024 à 15H00 sur les installations de SOMMIERES (rencontre inversée – accord des deux équipes).

U14/U15 D1 POULE A

EF VEZENOBRES CRUVIERS/AS ROUSSON du 10.03.2024 aura lieu le dimanche 11 février 2024 à 10H30 sur les installations de VEZENOBRES (accord des deux équipes).

U14/U15 D3 POULE B

N. ACADEMIE UNIVERS 2/US TREFLE du 11.02.2024 aura lieu le samedi 10 février 2024 à 15H00 sur les installations de AUZON CAPE à NIMES (accord des deux équipes).

U14/U15 D3 POULE B

FC LANGLADE 2/GC QUISSAC du 11.02.2024 aura lieu le samedi 10 février 2024 à 16h30 sur les installations de LANGLADE (accord des deux équipes).

U14/U15 D3 POULE C

BELLEGARDE LES SAINTES/ST ALEXANDRE du 11.02.2024 aura lieu le dimanche 3 mars 2024 à 10H00 sur les installations de BELLEGARDE (accord des deux équipes).

FORFAIT MATCH

Club : SAINT MARTIN DE VALGALGUES (525106)

U14/U15 D2 POULE A

EP VERGEZE 2/ST MARTIN DE VALGALGUES.

Par courrier en date du 02.02.2024 à 13H05, le club de SAINT MARTIN DE VALGALGUES nous informe que leur l'équipe déclare forfait par manque d'effectif.

En conséquence, l'équipe de **SAINT MARTIN DE VALGALGUE est déclarée forfait simple.**

Score à homologuer : 3 à 0 en faveur de l'équipe de EP VERGEZE.

U14 TERRITOIRE GARD HERAULT

A la fin de la phase 2, aucune accession, aucune rétrogradation en LFO.

A la fin de cette 2^{ème} phase, en fonction du classement :

- Les 1^{er} et 2^{ème} accéderont en U14/U15 D1 (2024/2025),



- Les 3^{ème} et 4^{ème} et 5^{ème} accèderont en U14/U15 D2 (2024/2025),
- Les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} accèderont en U14/U15 D3 (2024/2025).

INFORMATIONS CLUB

Les clubs intéressés par la nouvelle refonte des compétitions championnat jeunes à 11 peuvent aller sur le site règlements généraux du district ANNEXE 4.

Cette refonte a été votée en ASSEMBLEE GENERALE du 01.07.2023 et sera applicable le 01.07.2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Bernard BARLAGUET